

INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 32, n° 10) 1er Juin 2023

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



La municipalité de Napierville
désire souhaiter une bonne fête des pères
à tous les papas, dimanche 18 juin

Départ à la retraite de monsieur Marc Dubreuil

Monsieur Marc Dubreuil a quitté ses fonctions au sein du département des travaux publics de la municipalité de Napierville, après plus de 41 ans de loyaux services. Nous tenons à le remercier pour son implication, son dévouement, sa disponibilité et pour l'excellence de son travail. Merci Marc et bonne retraite, tellement méritée!



Le 16 juin 2023, joignez-vous à nous pour célébrer nos finissant.e.s!

Dans le cadre de la 4e édition de la Journée des finissants, le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ), Alloprof et Télé-Québec invitent la population québécoise à participer à une grande vague de félicitations et de reconnaissance à l'égard des finissant.e.s de tous les niveaux; du primaire à l'université en passant par la formation générale des adultes et la formation professionnelle. Nous saisissons l'occasion de leur exprimer notre fierté et encourageons-les à continuer de façonner le Québec de demain et d'inspirer petits et grands à atteindre leurs objectifs.
Félicitations!!!

Truc anti-gaspi : La planification est la clé!

Avant de débiter votre liste d'épicerie, faites l'inventaire des aliments que vous avez déjà à la maison. Vous remarquerez ainsi les légumes moins jolis ou les aliments dont la date de péremption approche. Utilisez-les dans votre menu de la semaine!

Une fois la liste d'épicerie complétée, respectez-la en parcourant les allées du supermarché.

Ayez l'estomac plein avant de vous aventurer au marché.

Le panier se remplira moins rapidement d'aliments qui pourraient être gaspillés.

Malgré tout, vous avez de la nourriture à jeter? Déposez-la dans votre bac brun!

Pour des trucs pour éviter le gaspillage alimentaire : www.compo.qc.ca/reduire



APPRENDRE EN COEUR



Le camp d'été Stimulation de l'organisme Apprendre en cœur aura lieu du lundi 26 juin au vendredi 18 août 2023, à l'école Daigneau à Napierville.

Les activités éducatives du camp d'été sont de 8h30 à 11h30, pour les enfants de 3-4 ans et de 13h à 16h pour les enfants de 5 ans.

Pour plus d'informations, 450-454-0400

www.apprendreencoeur.org

Pour recevoir le formulaire d'inscription :
apprendreencoeur@gmail.com

COLLECTE DE SANG



M. Charles Poirier
Maire



En collaboration avec
Le Service de Sécurité Incendie
de Napierville - Saint-Cyprien



M. Jean-Marie Mercier
Maire

Mardi 4 juillet
13 h 30 à 19 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE NAPIERVILLE
262, rue de l'Église

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca



INFORMATION RAGE

Direction de santé publique de la Montérégie



Avec les bienfaits connus de l'activité physique, les familles, les services de garde et les écoles font plus d'activités extérieures lorsqu'arrive le beau temps. La Direction de santé publique (DSPu) vous rappelle de rester vigilants face au danger de rage en cas d'exposition aux animaux sauvages (chauves-souris, mouffette, renard et raton laveur), ainsi qu'aux animaux domestiques (chats, chiens) qui pourraient être infectés.

Qu'est-ce que le virus de la rage ?

- Le virus de la rage peut se retrouver seulement chez les mammifères. Ceux-ci peuvent transmettre la maladie entre eux et aux humains. Il s'agit d'une maladie du cerveau sans traitement et mortelle pour l'humain.
- Au Québec, les mammifères sauvages (p. ex : chauve-souris, raton laveur, renard, mouffette) constituent la principale source du virus de la rage.
- Heureusement, il existe un vaccin contre la rage, qui, lorsqu'administré après un contact avec un animal infecté, empêche la maladie de se développer.

Comment se transmet la rage ?

- La rage se transmet par une morsure ou une égratignure d'un animal infecté. La rage se transmet aussi par la salive de l'animal infecté qui entre en contact avec une plaie non guérie ou une muqueuse (p. ex: bouche, œil, nez) ou indirectement en infectant des animaux domestiques qui peuvent ensuite transmettre la rage aux humains.

Comment se protéger?

- Enseigner aux enfants les mesures à suivre en présence d'un animal inconnu ainsi que les consignes en présence d'un animal sauvage (chauve-souris inclus) ou un animal domestique. : ne pas nourrir, ne pas toucher, ne pas s'approcher et signaler la présence à un adulte. ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété (p. ex. : ranger ses poubelles extérieures hors de la portée des animaux).
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage en consultant votre médecin vétérinaire.
- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal de compagnie et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.
- Compte tenu des cas de rage présents aux États-Unis tout près de la frontière avec la Montérégie, il est important de signaler tout raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble suspect (blessé, malade, désorienté, anormalement agressif ou paralysé). Voici comment signaler: Signaler un raton laveur, une mouffette et un renard malade ou mort - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (gouv.qc.ca)

La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. Les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes.



De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés. Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET
- Prendre une douche dès le retour à la maison et inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible.
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique.
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue)
- Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Tarification non résidents 0
-4 ans : Gratuit
5-14 ans :2 \$
15ans et plus :4\$



Horaire de bain libres

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h à 17h	Du 26 juin au 14 août	Du 27 juin au 15 août	Du 28 juin au 16 août	Du 29 juin au 17 août	Du 30 juin au 18 août	Du 10 juin au 19 août Fermé le 24 juin	Du 11 juin au 20 août
17h30 à 20h	Du 26 juin au 14 août Ouvert de 17h30 à 19h	Du 27 juin au 15 août	Du 28 juin au 16 août Ouvert de 17h30 à 18h30	Du 29 juin au 17 août Ouvert de 17h30 à 18h30	Du 10 juin au 18 août	Du 10 juin au 19 août Fermé le 24 juin	Du 11 juin au 20 août

Un horaire des baignades qui aura lieu après la saison estivale, sera affiché dès la mi-août

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca